

La Gazette Royale

Périodique fondé en 1957 - Nouvelle série trimestrielle - Le numéro : 3,40 euros - Abonnement : 10,00 euros

« L'état monarchique et héréditaire est le plus naturel, le plus durable et le plus conforme à la volonté de Dieu. » « La souveraineté ne vient pas d'en bas mais d'en haut, de Dieu. » « Le pouvoir vient de Dieu, en ce sens que la majesté royale est un écoulement de la Majesté Divine ; ce qui ne me semble pas pouvoir être nié par quiconque admet l'existence de Dieu et reconnaît l'intervention divine dans le gouvernement des choses humaines. D'où il suit que le droit divin des rois, dont on s'est fait un épouvantail et bien à tort, comme l'entend Bossuet, devient, je ne dirai même pas une vérité chrétienne, mais un principe de sens commun. »

« Oui, Messieurs, nous pouvons encore admirer aujourd'hui le siècle de Louis XIV et la monarchie des Bourbons : le plus grand règne de notre histoire. Ce serait, à mon avis, le signe d'une décadence infaillible dans les esprits et dans les caractères que cette singulière manie de dénigrer tout le passé de la France, si elle pouvait devenir générale. Ce serait déposer, je ne dis pas même tout sentiment de justice, mais tout sentiment national, de ne trouver rien de bon ni de grand parmi nous, qu'à partir d'une certaine date ; et, parce qu'un autre courant de faits et d'idées a traversé notre histoire depuis soixante ans, de ne remonter la série des siècles que le mépris sur les lèvres et la haine dans le cœur. La France a un passé dont elle n'a pas à rougir. »

« Et même, Messieurs, ce que je vais dire n'est pas de la politique, c'est de l'histoire, et si je n'avais pas assez de l'impartialité du professeur, j'appellerais à mon secours la neutralité obligée de mon caractère : cette ancienne maison de France, dont Bossuet a fait un magnifique éloge dans l'oraison funèbre qui nous occupe, cette maison dont la fortune a été liée pendant sept siècles aux destinées de notre pays, n'a pas obtenu parmi nous toute la justice qu'elle méritait : et lorsqu'on aura fait le relevé exact de ses fautes et de ses faiblesses, il faudra se souvenir toujours que la France lui est redevable, en grande partie, de sa suprématie militaire et intellectuelle, de l'étendue et de l'unité de son territoire, et ne pas oublier, enfin, qu'elle n'est tombée deux fois au milieu de nous, que pour avoir préféré, à une vigueur qui lui semblait de la violence, une bonté qu'on peut taxer de faiblesse. »

Mgr Freppel

Bossuet et l'éloquence sacrée au dix-septième siècle, 1893, t. II, p. 89-91, 374-375.

Vive Dieu ! Vive le Roy !

Le casse-tête du nucléaire iranien

Premier test diplomatique d'importance pour l'Europe des 25, le problème du nucléaire iranien ne prouve pas particulièrement que l'Union européenne peut développer une politique efficace. Certes, dans ces négociations, seuls l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni sont parties prenantes vis-à-vis des représentants du régime des Mollahs, mais il n'y a aucun doute qu'en cas de succès de ces négociations, qui durent depuis octobre 2003, les gouvernants français et européens y verraient une justification de la diplomatie communautaire. Tant la France que le Royaume-Uni disposent de l'arme nucléaire, et l'Allemagne est le principal fournisseur de la république islamique, avec une forte participation de cette dernière dans Thyssen-Krupp. Il est à noter que l'Italie ne participe pas à ces négociations, quoique étant le troisième client de l'Iran.

Le 18 juin 2003, le président américain avait déclaré que les États-Unis d'Amérique ne toléreraient pas que l'Iran se dote de l'arme nucléaire. Depuis cette date, des déclarations contradictoires sont enregistrées à Téhéran, et en fin de compte, il est vraisemblable que l'Iran ne veut pas renoncer au cycle d'enrichissement de l'uranium, qui doit lui permettre de fabriquer la bombe 'A'. La thèse des Européens est qu'il vaut mieux négocier avec l'Iran, en offrant à cet État un accord-cadre de coopération économique avec l'Union européenne, plutôt que de l'acculer à se retirer du Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), en vigueur depuis 1970 et dont il est signataire. Georges W. Bush ne cache pas son scepticisme devant les efforts des Européens et

l'administration américaine souhaite que le Conseil de sécurité de l'ONU décide de sanctions contre l'Iran.

Il serait vain d'égrener toutes les rencontres qui ont eu lieu au niveau des diplomates depuis deux ans. La grande presse ne les mentionne plus dans ses pages intérieures, les seules nouvelles qui retiennent l'attention des rédacteurs spécialisés étant celles qui ont trait à la Russie. Le moins que l'on puisse dire est que les USA ne sont pas convaincus que Vladimir Poutine fait tout ce qui est en son pouvoir pour détourner Téhéran de ses intentions belliqueuses. Quel que soit l'optimisme de façade qui semble régner dans les chancelleries européennes, je crois que l'on peut avancer que, sauf surprise de dernière minute, les négociations entre l'Iran et les puissances européennes devront être passées par perte et profit. En témoignerait en ce sens l'acceptation par la Commission budgétaire du Bundestag d'un engagement de dépenses, qui permet à l'Allemagne de participer au projet américano-germano-italien de défense antimissile MEADS. Il faut savoir en effet que l'Iran dispose déjà de missiles de fabrication nord-coréenne SCUD, d'une portée de 2 000 kms, qui pourraient atteindre le territoire de l'Union européenne, dont celui de l'Allemagne. En France, il semble que l'on veuille s'en tenir à la doctrine de la dissuasion nucléaire, qui nous mettrait à l'abri de mauvaises surprises du type iranien. Il faut donc simplement espérer que les gouvernements français feront oublier le soutien que le Président Giscard avait apporté à l'Ayatollah Khomeini et qu'au Conseil de

sécurité de l'ONU, les représentants de notre pays feront preuve de clairvoyance.

Les derniers développements de la crise iranienne interviennent alors que se réunit à New-York une conférence destinée à faire le point sur le TNP, trente-cinq ans après son entrée en vigueur. Signé en 1968 au temps de la guerre froide, ce traité devait être accompagné de mesures de désarmement de la part des puissances nucléaires. Quels que soient les différents accords américano-soviétiques ou américano-russes, le danger de guerre nucléaire demeure présent, d'autant plus que trois puissances : Inde, Israël et Pakistan, qui n'avaient pas adhéré au TNP, se sont dotées entre-temps de l'arme nucléaire. Selon le diplomate helvétique Matthias Halter qui s'exprimait dans les colonnes de la *Neue Zürcher Zeitung* à propos du TNP, la présente conférence devra permettre de faire adhérer ces trois États au TNP et d'accroître le rôle de contrôle de l'agence onusienne pour l'énergie atomique AIEA. En tout état de cause, après cette conférence-marathon de 188 États, il faudra bien revenir au problème de l'Iran, et rien ne laisse penser pour l'instant que les négociations en cours auront vraiment avancé. Enjeu de taille pour l'administration Bush, le problème du nucléaire iranien devrait aussi démontrer les limites de « l'Europe de la défense », nouveau cheval de bataille des Européens pour prétendre à un rôle mondial.

*Fait le 01 mai 2005
Pierre Campguilhem*



Ils ont écrit

(Joseph de Maistre : *Considérations sur la France* - page 56 et suivantes)

« **L'**oubli seul du Grand Être (je ne dis pas le mépris) est un anathème irrévocable sur les ouvrages humains qui en sont flétris. Toutes les institutions imaginables reposent sur une idée religieuse ou ne font que passer. Elles sont fortes et durables à mesure qu'elles sont « divinisées », s'il est permis de s'exprimer ainsi.

.... Qu'on rie des idées religieuses, ou qu'on les vénèrent, elles n'en forment pas moins la base unique de toutes les institutions durables ... Lorsqu'on réfléchit sur les faits attestés par l'histoire entière, lorsqu'on envisage que dans la chaîne des établissements humains, depuis ces grandes institutions qui sont des époques du monde, jusqu'à la plus petite organisation sociale, depuis l'Empire jusqu'à la Confrérie, tous ont une base divine : c'est que la puissance humaine, chaque fois qu'elle est isolée, n'a pu donner à ses œuvres, qu'une existence fausse et passagère. »

Ce serait une chose curieuse d'approfondir successivement nos institutions européennes et de montrer comment elles ont toutes été christianisées, comment la religion se mêlant à tout, anime et soutient tout.

Si le principe est divin, il en est assez pour donner aux institutions une durée prodigieuse.

Toutes les fois, qu'un homme se met, suivant ses forces, en rapport avec le Créateur et qu'il produit une institution quelconque au nom de la Divinité, quelque soit d'ailleurs sa faiblesse individuelle, son ignorance, sa pauvreté, l'obscurité de sa naissance, en un mot, son dénuement absolu de tous les moyens humains, il participe en quelque manière à la toute puissance dont il s'est fait l'instrument.

Il produit des œuvres dont la force et la durée étonnent la raison.

Réflexions

Récemment je considérais avec émotion un écu d'argent. Autour du chef de Louis XVI, je pouvais lire « Louis PAR LA GRÂCE DE DIEU, roi de France et de Navarre »

Nos rois s'étaient « *rattachés au Grand Être* » et, malgré leurs faiblesses, avaient produit une institution « *dont la force et la durée ont étonné la raison.* »... : « *La France* », qui appuyée sur le Trône et l'Autel, s'élança pour mille ans dans la formidable épopée monarchique (...) le front ceint des deux plus purs joyaux de son histoire : saint Louis et Jeanne d'Arc ; mais quand le Trône et l'Autel s'écroulèrent s'amorça la chute dont nous vivons aujourd'hui l'épilogue. Le nom de Dieu était remplacé sur l'écu par la funeste devise de ceux qui, selon les termes de Joseph de Maistre lui-même, s'étaient élevés « *jusqu'à la haine de la Divinité.* »

J. Chevry



Sites internet à visiter :

- ⇒ www.monarchie-fr.org
- ⇒ www.royauté.org (site de l'Institut de la Maison de Bourbon).
- ⇒ www.cercle-henri4.com (site du cercle légitimiste du Béarn).
- ⇒ <http://membres.lycos.fr/gnosetoujours> (site d'informations sur la gnose).
- ⇒ <http://lescoeursdechouans.free.fr> (site de la Troupe des Cœurs de chouans).
- ⇒ www.LaRochejaquelein.com (site de la famille La Rochejaquelein).

Important : nouveau prix de l'abonnement à parti du 1^{er} juin 2005

Depuis quelques années le montant de l'abonnement n'a pas été augmenté. Or nous avons subi des hausses du prix du papier, des enveloppes, de l'impression et des tarifs postaux.

Aujourd'hui la Poste nous oblige à de nouvelles normes d'adresses et d'expédition si nous voulons continuer à bénéficier du tarif de presse. Toutes

ces modifications ont un coût et nous sommes contraints de recourir au service d'un fournisseur extérieur.

Tout en essayant de modérer l'augmentation de ces coûts, nous devons, afin de continuer à vous adresser régulièrement **La Gazette Royale**, passer l'abonnement au tarif suivant à compter du 1^{er} juin 2005, pour ceux non encore réglés à ce jour :

o Abonnement normal :
10,00 euros,

o Abonnement de soutien :
20,00 euros,

o Abonnement étranger :
11,50 euros.

Comptant sur votre compréhension et votre fidélité, nous continuerons à œuvrer pour Dieu et le Roi.

La Rédaction

La chapelle du cimetière des martyrs d'Yzernay

Appel aux dons pour aider à la restauration de la chapelle du Cimetière des Martyrs d'Yzernay, qui, bien que située sur une forêt privée, a été vandalisée à plusieurs reprises et est désormais ouverte aux quatre vents. Cette chapelle du Cimetière des Martyrs d'Yzernay est l'un des nombreux Colisées qui jalonnent le territoire de cette Vendée Militaire où comme l'a si justement écrit Pierre l'Ermite : « *si l'on pressait le sol comme une éponge, il en jaillirait le sang des martyrs.* »

Au cours de l'hiver 1794, dans cette partie de la forêt délimitée par les paroisses d'Yzernay, Chanteloup, Toutlemonde, le général vendéen Stofflet avait établi son quartier général, son hôpital et une sorte de camp-refuge pour les habitants des bourgs et des villages voisins, traqués par les *colonnes infer-*

nales. Le 25 mars 1794, deux de ces colonnes, celles des généraux républicains Grignon et Crouzat, profitant d'une absence de Stofflet, guidées par un misérable traître Porcher, parvinrent à pénétrer dans la forêt. Après avoir massacré environ mille cinq cent personnes à la Bauge des Buissons à quelques kilomètres d'ici, ils s'avancèrent jusqu'à ce secteur du quartier général où ils se livrèrent à une nouvelle et effroyable hécatombe de près d'un millier de pauvres gens, vieillards, femmes, enfants, blessés.

Ce lieu fut aussitôt désigné par la piété populaire du nom de « *Cimetière des Martyrs* ». Dès 1821, une grande croix de bois y fut plantée, pieusement conservée, cette croix est aujourd'hui dressée face à l'entrée de l'oratoire.

Plus tard, en 1963, par les

soins du Comte de Colbert-Maulévrier, propriétaire de cette partie de la forêt, fut construite une élégante chapelle funéraire. Les statues de Cathelineau et de Stofflet qui en ornent la façade en rappellent le caractère de Mémorial vendéen. Les ossements qu'on avait pu recueillir ici-et-là dans les alentours, furent déposés sous l'abside. C'est cette jolie chapelle qu'il nous appartient à nous descendants de ces martyrs de conserver en état, pour qu'elle parvienne intacte aux générations futures. Nous vous en remercions par avance.

*Vérité pour la Vendée
112 Bd de la Reine
78000 Versailles*



France – Liban

Non, il ne s'agit pas du résumé d'une rencontre sportive entre deux pays, mais d'un lien historique qui les unit depuis le XIII^{ème} siècle, et qui reste méconnu de beaucoup de personnes.

Au X^{ème} siècle, les musulmans s'engagent dans une conquête islamo-arabe au Liban. Le peuple maronite se tourne alors vers l'Occident afin d'obtenir l'aide nécessaire à sa libération.

Les maronites, seuls catholiques d'Orient sous l'autorité de Rome, favorisent cette libération en fournissant aux Croisés une aide logistique et des hommes. En 1109, nos soldats parviennent à briser la résistance musulmane.

C'est à partir du XIII^{ème} siècle que des relations amicales s'établissent définitivement entre la France et le Liban. En effet, le 21 mai 1250, le roi saint Louis écrit au chef des maronites : « *Nous sommes persuadés que cette nation que nous trouvons établie sous le nom de saint Maron est une partie de la nation française, car son amitié pour les Français ressemble à l'amitié que les*

Français se portent entre eux. »

En 1845, le patriarche maronite Hobeiche déclara au représentant de la reine Victoria : « *Quant à nous, nous ne nous séparerons jamais de la France. Celle-ci est libre de mener la politique qu'elle considère bonne pour ses intérêts.* »

La France respectera la promesse faite par saint Louis en 1250 : « *Quant à nous et à ceux qui nous succéderont sur le trône de France, nous promettons de vous donner, à vous et à votre peuple, protection comme aux Français eux-mêmes et à faire constamment ce qui sera nécessaire pour votre bonheur.* » C'est ainsi que la France intervint militairement en 1860, pour arrêter un massacre et convaincre l'Empire ottoman d'accepter un régime particulier d'autonomie pour le Mont Liban.

Cette présence française de sept siècles aboutit après la première guerre mondiale, à un mandat français sur le territoire formant le Grand Liban.

En 1920, le gouvernement français détacha certaines régions de la Syrie pour les an-

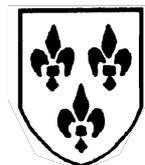
nexer au Grand-Liban afin de lui assurer un espace vital.

Mais ce réajustement géographique fut le départ de tous les conflits qui opposèrent catholiques et musulmans du Liban au XX^{ème} siècle. Le Liban majoritairement catholique se trouva en effet agrandi, mais la population musulmane s'agrandit également, devenant l'égale de la première.

L'historien Richard Haddad désigne le Liban en ces termes : « *Un bout d'Occident en terre d'Orient.* » Cela explique sans doute cette phrase souvent répétée par les Libanais et encore de nos jours : « *La France est la fille aînée de l'Église, le Liban est la fille aînée de la France.* »

En nous remémorant ce que fit souffrir l'empire ottoman (les Turcs) aux catholiques libanais, nous ne pouvons que craindre de même pour les catholiques européens. Aussi avons-nous jugé utile en pleine période de vote pour une pseudo Constitution européenne (et prochainement de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne), de rappeler ce fait historique qui unit notre terre de France à la terre du Liban.

Jehan Collarcine



Pensez à votre abonnement ou réabonnement.

Après le « Non » français à la constitution européenne

Par 54,87 pour cent des votants contre 45,13 avec 30,26 pour cent d'abstentions, les Français ont donc refusé, le 29 mai dernier, d'approuver la ratification par la France du Traité portant sur la constitution européenne. Cet événement politique, qui porte en lui des développements en France et sur le continent européen peu prévisibles actuellement est d'autant plus marquant que l'ensemble de l'*establishment* français avait fait campagne pour le « oui ». Pour les royalistes français, c'est-à-dire pour les tenants de la branche aînée des Bourbons, il apparaît que le « non » français ne devrait pas modifier fondamentalement leur situation sur la scène politique française et européenne.

Très minoritaires, même parmi les monarchistes français,

ils doivent tenir compte avant tout du fait que le Prince Louis de Bourbon, aîné des Capétiens, vient de s'installer au Venezuela, c'est-à-dire aux Amériques, et que même s'il ne renonce pas à affirmer ses droits à la Couronne de France, son action ne peut être actuellement qu'académique. Ses partisans sont donc soumis à la tentation de se réfugier dans des combats théoriques alors que la situation de notre pays voudrait sans doute qu'ils prennent position politiquement c'est-à-dire qu'ils s'expriment sur les affaires de la cité. Après le « non » français et la période d'instabilité sociale et politique que devrait connaître la France, il serait plus opportun pour eux de se soucier du quotidien et de se souvenir que, quelles que soient les références à l'histoire et au passé, toute action

politique doit avoir lieu au présent. En d'autres termes, ils devraient plus compter sur leur engagement politique au jour le jour que sur des interventions extérieures, dont nul ne connaîtrait les tenants ou les aboutissants.

Substituer à un État européen que les électeurs français ont rejeté un État français renoué, à savoir faisant passer les intérêts du pays avant ceux de l'humanité toute entière, et s'inspirer plus de Richelieu que de nos chantres républicains, telles semblent être les exigences qui se dégagent du vote du 29 mai 2005. Encore faudrait-il que de nouvelles élites se lèvent dans le pays et que, pour ce qui les concerne, les royalistes français ne se cantonnent pas à des vues théoriques.

P. C.

L'auteur de l'article ci-dessus invite les légitimistes à se pencher sur la politique et l'économie contemporaines. Aussi sommes-nous persuadés, que

parmi les lecteurs de *La Gazette Royale*, certains sont à même de pouvoir apporter leur contribution à cette œuvre en nous faisant part de leur commentaire inspiré par l'actualité

et la recherche de solutions politiques, sociales et économiques.

Nous attendons donc vos articles dans ce sens et nous vous en remercions par avance.

La Rédaction

Appel à S.A.R. Louis, duc d'Anjou

Les résultats du référendum sur la « constitution européenne » révèlent :

- L'antagonisme entre l'électorat (la nation) et ses théoriques représentants (sena-

teurs et députés) qui, au récent congrès de Versailles, votèrent comme un seul homme l'amputation de la constitution française.

- L'antagonisme entre les artisans de l'activité écono-

mique du pays (ceux de l'industrie, de l'agriculture, du commerce), si entravés qu'ils soient par les contraintes réglementaires et fiscales d'une omniprésente et épaisse administration, et une cohorte barriolée d'innombrables cote-

ries bavardes (partis, associations, presse, « penseurs »).

N.B. : ce sont les actifs, essentiellement, qui ont dit non.

- L'antagonisme entre les dures réalités de l'époque et la jactance des légions de rêveurs de lune.

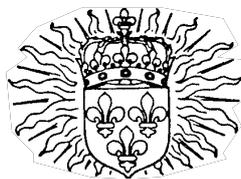
Ces antagonismes résultent tout naturellement de « *l'alternance dans la continuité* » des gouvernements

successifs des années passées mais, surtout, ces antagonismes signent l'usure du régime en place.

Ainsi devient-il raisonnable de souhaiter remplacer l'actuel panoplie d'hommes politiques, qui ne représentent que leurs ambitions personnelles, par S.A.R. Louis, duc d'Anjou, qui, lui, du fond de l'Histoire, incarne la France et, sous son autorité :

- Mettre au pouvoir, aussi bien à la tête de l'état qu'à la tête des provinces, des esprits neufs, pragmatiques, honnêtes.
- Prendre des mesures d'extrême urgence, de simple bon sens.
- Ranimer la commune volonté de travailler proprement à la prospérité de la patrie.

Maurice Duperray



Entretien de Monseigneur le Prince Louis de Bourbon, Duc d'Anjou

Monseigneur le Prince Louis a accordé un entretien à la revue espagnole *Tempo* en date du 18 avril dernier. Nous vous en livrons ici quelques extraits :

Après votre mariage, pensez-vous continuer à maintenir votre activité dynastique en France en tant que duc d'Anjou ? :

Bien entendu, je continuerai à poursuivre ma tâche de la même manière que les années précédentes. Le fait est, qu'à cause de mon mariage, de mon voyage de noces et de mon actuelle résidence, j'ai pris un temps de réflexion pour m'adap-

ter à ma nouvelle vie au Venezuela. De mon père, j'ai hérité des droits héréditaires au trône de France, c'est un héritage historique et culturel que j'estime très important, et cela entraîne des obligations que je dois remplir. Il est évident que dorénavant mon épouse Marie-Marguerite sera à mes côtés.

C'est-à-dire qu'elle va jouer le rôle de princesse. Est-elle consciente de ce que cela représente ?

Elle en est consciente, mais elle s'en rendra compte davantage au fur et à mesure de nos voyages et lorsqu'elle

connaîtra mieux la culture française et les Français.

Quand avez-vous décidé de reprendre votre activité en France ?

Donner des dates ne dépend pas de moi. Tous les ans, il m'est présenté un programme d'activités officielles ; j'étudie moi-même si le projet est compatible avec mon agenda et il est mené à bien. Ce sera probablement en septembre ou en octobre, car en été la vie officielle marche au ralenti. Il se peut que je vienne en septembre pour la commémoration de la Fondation des Invalides, œuvre de mon ancêtre Louis XIV...

Tiré du Bulletin d'informations n° 35 de l'Institut de la Maison de Bourbon (Printemps-été-2005), 81 Avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris. Tél. : 01 45 50 20 70, fax : 01 45 50 48 89, courriel : contact.royaute@wanadoo.fr - Site : www.royaute.org

Weygand

Introduction

Le mois de janvier 2005 a vu le quarantième anniversaire du décès du général Weygand qui fut un grand Français, un grand chrétien, un grand soldat. Souligner cette date revêt une importance particulière à plusieurs titres :

- Premièrement « *en saluant sa mémoire nous nous conformons au quatrième commandement, si oublié de nos jours : « tes père et mère honoreras »*, et contribuons de ce fait à entretenir la piété filiale, dont on a bien souvent et très justement dit qu'elle faisait la force tant des familles que des nations ».
- Deuxièmement « *à notre époque où, par permission divine, les suppôts de Satan semblent avoir toute liberté pour torpiller la foi et les bonnes mœurs, entretenir le souvenir de ceux qui, au contraire, en ont été les fervents défenseurs est un des plus précieux moyens de nous maintenir nous-mêmes in viam rectam* ».⁽¹⁾
- Troisièmement sa mémoire vient d'être salie, dans le mauvais livre de Philippe De Gaulle sur son père. Ces insultes et calomnies ne sont pas anodines, portant sur un grand serviteur de notre pays, la France des vertus elle même s'en trouve salie. Ces vertus

font cruellement défaut de nos jours, notamment au point de vue politique.

Les débuts dans l'armée.

Les origines de Weygand ont fait l'objet d'une littérature abondante. Nous ne reparlerons pas de cette enfance très difficile, en dépit de laquelle il choisit de servir la France dans son armée, en intégrant Saint-Cyr à titre étranger, en 1885, dont il sort en 1887 avec le n° 20 ce qui lui permet de choisir la cavalerie. Ce n'est qu'à sa sortie de Saumur qu'il obtient enfin la nationalité française et ainsi la possibilité de servir dans l'armée dans une unité autre que la légion.

Les années précédant la Grande Guerre le voient successivement en garnison à Chambéry, St Etienne, Lunéville, Saumur, Lunéville à nouveau avec le grade de capitaine. Il y rencontre et épouse la fille de son colonel : Renée de Forsanz . Après une période comme instructeur à Saumur de 1902 à 1907, il devient chef d'escadrons à Niort, puis revient à Saumur en 1910 pour occuper la fonction d'instructeur en chef des exercices militaires. Dans l'exercice de ses fonctions, il donne pleine satisfaction à ses supérieurs, et obtient d'excellentes notes, ce qui lui vaut d'être choisi pour suivre les cours du Centre des

Hautes Études Militaires.

La guerre au côté de Foch

La guerre commence et, après un bref passage en corps de troupe, Weygand est désigné, presque par hasard, pour remplir la fonction de chef d'état major du général Foch. Après un début un peu difficile, Foch et Weygand formeront un excellent tandem qui se maintiendra toute la guerre. Si les deux hommes ont des caractères très affirmés, ils possèdent aussi des qualités qui se complètent. On a dit que, sans Weygand, Foch n'aurait pas été Foch. Cette phrase, même si elle est un peu exagérée, traduit bien le rôle capital joué par Weygand auprès de Foch : ce dernier analyse les situations difficiles et définit une manœuvre très rapidement, mais, faut-il l'expliquer à ses subordonnés, alors les phrases se succèdent en désordre, il exprime ses idées par de grands gestes, bref l'interlocuteur peine à comprendre le sens de l'exposé, et les ordres à suivre en définitive. « *Alors une sorte de miracle se produit. Weygand a saisi dans son essence et dans ses prolongements la pensée du chef. Il dissipe les incertitudes, voire les angoisses... L'officier général, venu aux ordres, sort rasséréné du bureau du chef d'état-major. Comme c'est simple se dit-il... heureusement Weygand était là pour extirper ce sac de nœuds*

1) Ces deux phrases sont extraites d'une lettre de famille écrite à la mémoire de François de Wavrechin mort pour la France au Maroc en 1933. Hasard de l'histoire son chef direct lors de cette opération était Jacques Weygand fils du général.

que j'avais à l'esprit ! »⁽²⁾

Lorsque Foch tombe en disgrâce pour des raisons politiques, Weygand, par abnégation, le suit dans des missions de second plan, alors qu'on lui offre un régiment à commander, poste auquel il aspirait. Il regrettera toute sa vie de n'avoir pas commandé une troupe au feu pendant la Grande Guerre et d'être resté en état-major. Par cette attitude, Weygand fait preuve d'un sens du devoir particulièrement admirable chez un homme sans famille, et resté sans patrie jusqu'à vingt ans.

A l'inverse, le retour en grâce de son chef, et les hautes responsabilités qu'il occupera à la fin de la guerre, permettent à Weygand d'être propulsé au premier plan, dans les conseils de guerre ou politiques, et de donner la mesure de ses capacités.

Le soldat chrétien

Ce sens du sacrifice de Weygand (allié à d'éminentes capacités) nous donne l'occasion de parler de sa foi profonde, de sa pratique religieuse régulière, dans lesquelles il se fortifiait. Bernard Destremau nous dit : « *L'enfant aux origines incertaines avait pris l'habitude de s'appuyer sur deux piliers de granit, l'armée et la religion* ». ⁽³⁾

Que Weygand ait été catholique fervent, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. A la fin de la bataille de la Marne, il écrit à son épouse : « *Une reconnaissance infinie débordait de nos cœurs. Envers Dieu d'abord.* »

Son fils Jacques Weygand écrit : « *Pendant les premières semaines de la guerre mon père avait été privé des secours de la religion et il en avait souffert. Grâce à la stabilisation des combats dans les Flandres, ce réconfort lui avait été accordé.* » Il en avait souffert ! « *et pourtant, comme le fait remarquer Bernard Destremau, que d'excuses ne pouvait-il présenter au Seigneur pour ses manquements aux exercices du culte !* » ⁽³⁾ Il ne s'agit donc pas chez le général d'une pratique de convenance mais bien d'une foi profonde.

Lorsqu'en 1940 après l'armistice Weygand, ministre de la défense, proposera une devise pour le gouvernement celle-ci sera : « *Dieu, Patrie, Famille* ».

La Pologne

En 1920, sans avertir quiconque les Polonais partent en guerre contre la Russie et envahissent les plaines d'Ukraine. Après un début de campagne aussi facile que triomphal pour les assaillants, les Russes se reprennent et repoussent les éphémères envahisseurs jusqu'aux portes de Varsovie : on frise la catastrophe. Pour l'éviter, la France, dont le prestige militaire à l'issue de la guerre est immense, décide d'envoyer une mission d'officiers conduite par Weygand. La tâche est difficile, car il ne dispose pas d'un commande-

ment direct sur les armées et doit se limiter à un rôle de conseiller des généraux polonais, souvent assez susceptibles.

Ses capacités, l'expérience acquise dans une armée beaucoup plus structurée que l'armée polonaise lui permettent de déceler rapidement les failles de l'armée polonaise et les remèdes les plus urgents à y apporter. Sa présence déterminera la victoire polonaise.

L'entre-deux-guerres

Entre les hommes politiques, tripatouilleurs, et le général, serviteur intègre et désintéressé du pays, le courant n'est jamais bien passé. Aussi le 9 mai 1923 il est décidé d'envoyer Weygand assez loin, en Syrie, où il se voit confier la charge de haut commissaire au Levant, charge présentant des difficultés autant politiques que militaires. Plongé dans ces intrigues orientales et des subtilités internationales nombreuses, Weygand va mettre tout le monde d'accord, même dans les domaines économique, agricole, routier... et, catholique sans fard, conquérir les cœurs de ces Maronites gardiens des souvenirs des Croisades. Il ne laisse de répit à personne dans son ardeur civilisatrice. Aussi, le gouvernement du Cartel des Gauches, parvenu au pouvoir en mai 1924, le remplace-t-il prestement par le général Sarrail, bien vu des Francs-Maçons, et qui manifesterait une bien moindre compétence que Weygand à ce poste. Ses maladresses ne seront pas peu à l'origine de

2) Bernard Destremau, *Weygand* édition Perrin Paris 1989-2001 p. 97. Aux personnes qui désirent mieux connaître Weygand nous conseillons cet ouvrage ainsi que celui de Jacques Weygand : *Weygand mon père*, et celui de Georges Hirtz : *Weygand années 1940-1965*.

3) Bernard Destremau, op. cit. p. 99 et suivantes.

la révolte des Druzes en juillet 1925.

Au sommet

A son retour en métropole il se voit confié la direction du Centre des Hautes Études Militaires, et rentre au conseil supérieur de la guerre dont Pétain est vice-président.

Connaissant les aptitudes de Weygand, Pétain le désigne au gouvernement comme étant le plus capable de tenir le poste de chef d'état major général de l'armée française. Bien que déplaisant à de nombreux hommes politiques la nomination aboutit et, le 3 janvier 1930, Weygand prend possession du bureau du chef d'état-major des armées. Pétain reste vice-président du conseil supérieur de la guerre et généralissime désigné en temps de guerre.

A la tête de l'armée française se trouve donc une dyarchie, ce qui limite considérablement l'exercice et l'efficacité de l'autorité. Cette faiblesse, quoique dramatique pour le pays par ses conséquences, est voulue par des hommes politiques souvent médiocres ne supportant pas la proximité d'une autorité forte.

En 1931, Weygand est remplacé par le général Gamelin au poste de chef d'état-major, et remplace Pétain comme vice-président du conseil supérieur de la guerre et généralissime désigné en temps de guerre. « *Je vis à la fois augmenter mes responsabilités et diminuer mes pouvoirs* » note-t-il.⁽⁴⁾

Parlant de cette période de la

vie de Weygand qui commence en 1930, Bernard Destremau dit « *Weygand à qui, jusqu'à présent, tout avait réussi, va entamer son premier chemin de croix. Celui des années 30. En attendant le calvaire des années 40.* »⁽⁵⁾

Il faut un livre de 800 pages comme celui de Destremau pour comprendre les difficultés de Weygand, confronté à l'augmentation du péril nazi d'un côté, et de l'autre à l'impensable négligence de ses supérieurs politiques en matière militaire. Négligence et même trahison car la France de 1919, première puissance du monde, occupante d'une Allemagne vaincue, se retrouve vingt ans plus tard dépassée à tous points de vue, technique, démographique, esprit civique... par cette même Allemagne ! Et pourtant, le germe nazi, devenu bientôt une menace, a été dénoncé sans cesse par l'armée aux hommes politiques. Pourtant, ces mêmes militaires ont, dès la fin de la guerre 14-18, perçu les adaptations qui s'imposaient en matière de défense. Pourtant, ces mêmes chefs n'ont eu de cesse de réclamer plus de moyens pour mettre en œuvre ces nouvelles techniques. Une des voix les plus insistantes fut celle de Weygand. Face à ces avertissements, la plupart des hommes politiques de cette période (il y a des exceptions) ont fait la sourde oreille et n'ont eu de cesse de diminuer les crédits. Une fois la catastrophe de 1940 arrivée, ces mêmes

hommes politiques en ont fait porter la responsabilité par les chefs militaires d'entre-deux-guerres qu'ils ont accusé d'impéritie ou de trahison !

La deuxième guerre mondiale

A la veille de la guerre, Weygand est nommé commandant en chef du théâtre d'opération en Méditerranée orientale. Il est rappelé de ce poste en catastrophe le 17 mai 1940 sans que la raison de ce rappel lui soit notifiée : la déroute complète de nos armées sur le front occidental oblige les hommes politiques, en proie à la panique, à faire appel à un général de 73 ans dont ils avaient refusé les conseils et les avertissements.

Malgré le grand âge de leur nouveau généralissime et la gravité de la situation tous les militaires et les Français sentent qu'une énergie nouvelle restructure et réanime l'armée. Cependant, lorsque l'on fait appel à Weygand, la défaite est pour ainsi dire inévitable, et ses causes sont trop profondes et trop générales pour espérer un retournement de la situation. Nous serions tentés de dire qu'il aurait fallu un miracle. Le méritait-t-on ? Rien n'est moins sûr ; et puis, n'est-ce pas un miracle qu'ayant subi une des plus grandes et vastes défaites de son histoire, la France ait eu à sa tête des chefs comme Weygand et Pétain pour prendre la situation en main, si catastrophique fût-elle ?

Ceci nous donne l'occasion de parler sommairement du rôle

4) Bernard Destremau, op. cit. p. 212.

5) Bernard Destremau, op. cit. p. 211.

de Weygand dans le gouvernement du maréchal Pétain dont il fût à plusieurs reprises le conseiller écouté. Il est indéniable qu'au sein de celui-ci des personnalités de premier plan envisageaient la reconstruction de la France en s'accommodant au moins passagèrement de l'Allemagne qui paraissait invincible. Il ne rentre pas dans le cadre de cet article de dire s'ils avaient tort ou raison, signalons cependant qu'indépendamment des moyens qu'ils préconisaient, leur finalité était bonne : reconstruire la France. Accuser ces hommes de manque de patriotisme relève de la mythologie gaulliste, mais on sort du domaine historique pour celui, immense, de la légende. Quoiqu'il en soit, Weygand était sans conteste le plus anti-allemand de ce gouvernement, ce qui conduira rapidement à des rivalités et obligera le maréchal Pétain à confier à Weygand le poste plus éloigné de délégué général du gouvernement et commandant en chef des forces armées en Afrique.

Malgré son grand âge, Weygand ne manifeste aucune lassitude et déploie une inébranlable énergie à son nouveau poste, non seulement au niveau militaire mais même au niveau civil : si difficile que soit la tâche, il veut reconstruire la France, lui rendre son prestige, là où il se trouve, avec tous les moyens qui sont à sa portée. Par les résultats qu'il obtint, il mérite de figurer parmi nos grands coloniaux.

L'armée d'Afrique, qui sera l'armée française, lors de la conquête, c'est avant tout Wey-

gand qui en est l'artisan. La gloire de se battre et de vaincre à la tête de cette armée reviendra à Juin puis à de Lattre, mais il ne faut pas oublier que c'est Weygand qui l'a forgée et qui lui a redonné force et courage à l'heure la plus sombre de son histoire.

Les Allemands ne s'y sont pas trompés qui ont exigé que Weygand soit relevé de ses fonctions, avant de l'emmener prisonnier en Allemagne un an plus tard, et de le retenir jusqu'à la fin de la guerre.

Le calvaire et la fin

Libéré par les Américains début mai 1945, Weygand est aussitôt retenu prisonnier par les Français et inculpé de complot contre la sûreté de l'État ! Jusqu'en 1950, il devra se battre avec la justice, lui qui avait tant donné et tant fait pour son pays ! Mais le pouvoir politique est revenu aux mains de ceux qui, par leurs négligences d'avant-guerre, sont les vrais responsables de la défaite. Ils partagent ce pouvoir avec les dirigeants gaullistes. Non contents des fautes passées ils procèdent à la honteuse épuration. Ils condamnent à mort le maréchal Pétain. Si Weygand obtient un non-lieu à force de se battre en justice, son fils Jacques se voit contraint de démissionner de l'armée ; il a été avisé que sa « *présence dans l'armée est inadmissible en raison de son nom* ». Trois mois plus tard, un décret du général De Gaulle le place en « *non activité par retrait d'emploi* ». ⁽⁶⁾

Weygand ne se laisse pas

abattre par ces injustices. Il partage son temps entre l'Académie Française, ses travaux d'écrivain, les nombreuses visites que lui rendent ses anciens subordonnés, et une abondante correspondance. Entre autres ouvrages il répondra aux Mémoires du général De Gaulle, lesquelles présentent de nombreuses calomnies visant à entretenir le mythe gaullien, et des erreurs importantes, inexplicables de la part d'un officier de carrière.

A un parlementaire se proposant de demander au Parlement de lui conférer le maréchalat, Weygand répondit par avance qu'il refusera cette dignité qu'il estimait ne pas mériter, n'ayant pas conduit d'armée à la victoire.

Le 28 janvier 1965, à quatre-vingt-dix-neuf ans, Weygand rend sa belle âme à Dieu.

La vindicte de De Gaulle le poursuivra jusque dans la mort : refusant que son enterrement soit célébré dans la cathédrale Saint Louis des Invalides, comme le réclamaient pourtant les éminentes fonctions militaires qu'il avait assumées.

Ainsi, celui qui, malgré une enfance difficile, s'est élevé par ses compétences et par une vie de service et d'abnégation au rang des grands serviteurs de la France, voit traiter sa mémoire comme celle d'un homme frappé d'indignité par le pouvoir politique.

C'est là qu'il faut se demander si ce pouvoir politique représente la France, ou s'il n'est pas plutôt le jouet de sociétés de pensée, de partis politiques qui

6) Bernard Destremau, op. cit. p. 764.

n'ont d'autre objectif que de réduire à rien tout ce qui est authentiquement français ?

C'est là qu'il faut se demander si Joseph de Maistre n'avait pas raison lorsqu'il dit que les institutions républicaines ne sont pas plus la France que le guy n'est l'arbre qui le supporte et dont il appauvrit la substance.

Ces questions ne sont pas

anodines, car sinon pourquoi entretient-t-on avec autant d'ardeur le mensonge sur ces pages de notre histoire ? Pourquoi, sinon pour sevrer les Français de la mémoire et des exemples qui doivent les guider dans la vertu, tant dans le domaine politique que personnel.

Ne laissons pas à l'ennemi

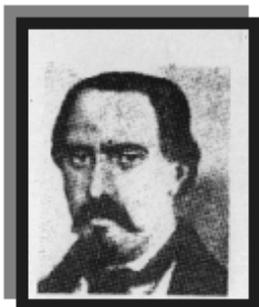
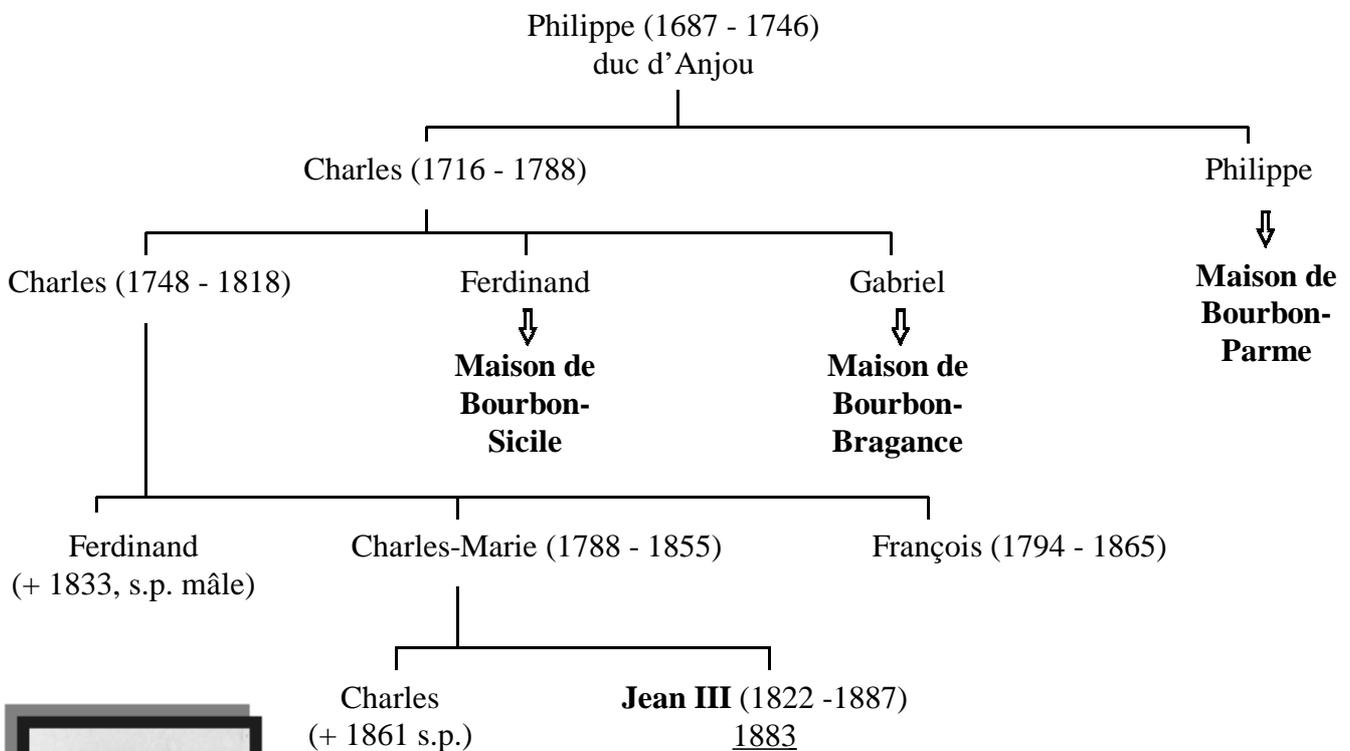
la maîtrise de nos intelligences, de nos mémoires. A l'exemple du général Weygand, instruisons-nous avec persévérance, et défendons notre beau pays avec une ardeur sans cesse renouvelée par la prière.

« Dieu, patrie, famille. »

Pour Dieu et pour le Roi.

Coetro

Les rois de France



Jean III (1822 – 1887)

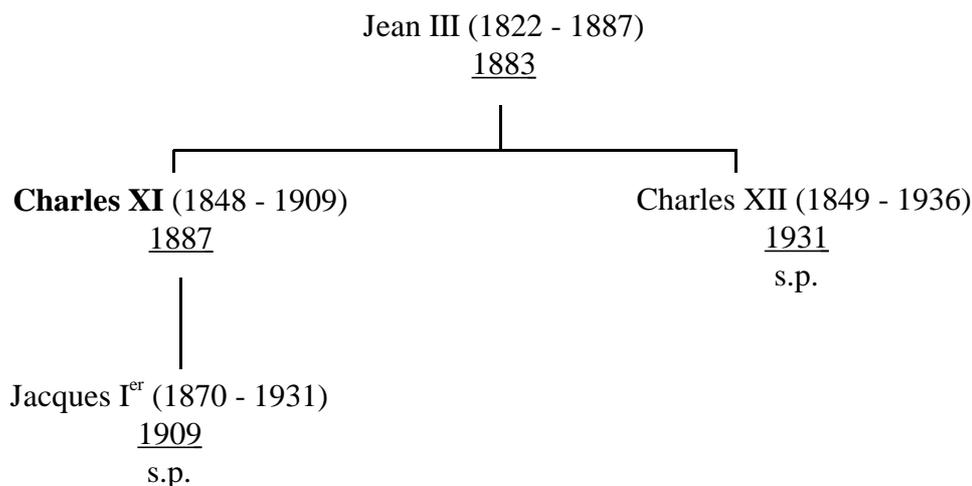
De par la volonté d'Henri V, ce fut lui qui présida les obsèques... Il s'occupa peu de politique, préférant une vie calme.

Il refusa de recevoir à Goritz l'envoyé du comte de Paris (Monsieur de Bellomaire), chargé de lui présenter une lettre de renonciation au Trône de France. Ses deux fils qui le reçurent lui dirent : « les de-

voirs, on ne peut les abdiquer. »

La mort le surprit le 18 novembre 1887, alors qu'il préparait une déclaration pour rappeler publiquement ses droits.

Les rois de France (suite)



Charles XI (1848 – 1909)

Né en 1848, il fut expulsé de France en 1881, alors qu'il venait d'être acclamé par des saint-cyriens, à la sortie d'une messe à Saint-Germain des Prés.

Charles rappela constamment ses droits et devoirs envers la France, soutenant le petit groupe de Français restés fidèles à la

légitimité (« *groupe d'élite qui reste fidèle au drapeau blanc et au droit salique* », déclaration du 24 octobre 1883). Il s'opposa toujours aux « *prétentions des Orléans qui, en définitive, ne sont et n'ont jamais été que les représentants de la révolution.* »

Conscient des risques de « *voie de garage* » de la droite

républicaine, il s'opposa à une participation légitimiste au mouvement boulangiste, en 1889. Ainsi, il déclara : « *il serait insensé de chercher à servir les bons principes hors de la légitimité.* »

En 1889, réalisant le vœu de Louis XVI, il confia sa personne et son royaume à la protection du Sacré-Cœur.

Cadeau de mariage

A l'occasion du mariage du duc et de la duchesse d'Anjou, l'UCLF a lancé, en fin d'année 2004, une souscription pour leur offrir un cadeau en signe de fidélité et parce que les légitimistes partagent leur joie.

Vous avez été très nombreux à répondre favorablement à cet appel, ce dont nous vous remercions bien sincèrement. Se pose donc maintenant à nous le choix du cadeau, ce qui peut convenir

aux Altesses Royales, et le moyen de le leur remettre en profitant de leur venue en France.

Contrairement à certains esprits amers qui se sont exprimés dans quelques bulletins, nous pensons que le premier cadeau que les légitimistes français puissent faire à leur Roi et leur Reine c'est celui de l'unité. C'est pour cela que nous étudions avec l'Institut de la Maison de Bourbon, qui

a également lancé une souscription, la possibilité d'offrir un cadeau en commun, voulant témoigner au Prince Louis et à la Princesse Marguerite-Marie de Bourbon, l'unité des légitimistes : l'IMB étant un organisme culturel tandis que l'UCLF est plus politique. Ce qui permettrait aussi une organisation commune pour la remise de ce cadeau lors de leur venue en France. Ils recevront à cette occasion les listes de tous les donateurs : une liste au nom de

l'UCLF et une liste au nom de l'IMB.

Toutes les personnes ayant souscrit auprès de l'UCLF recevront une invitation pour la remise du cadeau.

Nous vous renouvelons nos remerciements pour votre générosité et continuons avec votre aide à œuvrer pour Dieu et le Roi.

A la demande de dona-

teurs, une messe a été célébrée par Monsieur l'Abbé Lourdelet, en Anjou, une neuvaine de messes devrait l'être dans les mois à venir.

Hugues Saclier de la Bâtie

L'abbé Emery libéral ?

L'abbé Emery est une personnalité religieuse importante de la période révolutionnaire. Supérieur du séminaire de Saint Sulpice il eut une influence certaine sur le clergé de cette époque troublée, notamment lors des négociations et de la mise en place du concordat de 1801. Son rôle est assez peu connu car sa modestie le fit rester en arrière plan et refuser les honneurs qui lui furent proposés à plusieurs reprises, notamment par Napoléon.

Son zèle et sa bonne volonté pour l'Église sont indéniables, il n'a cessé d'agir pour maintenir son séminaire et continuer à faire vivre des structures religieuses mises à mal par les troubles révolutionnaires.

A coté de ce zèle, il faut constater une certaine faiblesse face à la subversion révolutionnaire.

L'abbé Emery n'a pas vu le danger, la cohérence des erreurs révolutionnaires, leur portée aussi bien religieuse que politique. Face à ces hommes et à ces idées il a reculé, il a lâché du lest, il a toléré, alors que beaucoup de ses contemporains se faisaient massacrer pour avoir

refusé et combattu ces mêmes idées. Ce qui est plus grave encore l'abbé Emery s'est fait le complice plus ou moins conscient des tortionnaires.

A l'appui des lignes ci dessus nous allons présenter successivement trois attitudes de l'abbé Emery :

- **L'accueil d'une section de Jacobin en 1792.**
- **L'acceptation du petit serment.**
- **L'élaboration du concordat de 1801.**

L'accueil d'une section de jacobin en 1792

En ce triste mois de septembre 1792. Voici ce que nous dit Monsieur de Viguerie de l'abbé Emery : « *Le supérieur général de Saint Sulpice, grâce à des prodiges de diplomatie, a réussi à maintenir une petite communauté de prêtres et de séminaristes dans le séminaire de Saint Sulpice où il cohabite avec la section du Luxembourg. L'assemblée de la section se tient tous les soirs dans la grande salle du séminaire. M Emery est aux petits soins pour les sectionnaires auxquels il fournit gracieusement le chauffage et l'éclairage.*

rage. Grâce à quoi, nul ne l'inquiète, et lui et ses compagnons peuvent continuer à mener la vie commune, ce qui est un exploit dans le Paris de 1792. »⁽¹⁾ 1792 à cette même date des milliers de prêtres ont été mis en prison ou assassinés par ces mêmes « sectionnaires » pour avoir confessé la foi catholique intégralement !

Cette attitude est étonnante, car on l'imagine difficilement compatible avec un combat contre une révolution qui depuis ses débuts jette en masse les catholiques en prison : évêques prêtres et fidèles. Il est vrai qu'en 1792 le combat contre-révolutionnaire n'était pas encore bien structuré.

Certes nous ne pouvons pas fonder un jugement sur ce seul cas, mais il n'est pas unique.

L'acceptation du petit serment

A la rigueur le fait de loger une section de Jacobins peut être vu comme une habileté de la part de l'abbé Emery pour cacher une action religieuse derrière ce paravent. Nous allons voir que dans le cas du petit serment, il est plus difficile de parler d'habileté, ou même de

1) Jean de Viguerie, *Christianisme et révolution* NEL, Paris, 1988, page 122.

manque de savoir, de la part d'un directeur de séminaire.

Le serment de fidélité à la constitution civile du clergé est bien connu. Mais il n'y en a pas eu qu'un seul. Effectivement la révolution dès sa naissance a montré une instabilité gouvernementale intrinsèque, qui n'a d'ailleurs jamais cessé depuis. Chaque modification de gouvernement était suivie de son cortège de lois nouvelles, et notamment d'un nouveau serment religieux. Ces différents serments présentaient un même esprit, même si la lettre variait.

Une grande majorité des ecclésiastiques ont refusé de prêter le premier ou grand serment - ce qui, soit dit en passant, est une preuve que le clergé d'ancien régime, était un bon clergé - Après la chute du roi, le 10 août 1792, il fallut bien réviser le premier serment, car celui-ci était prêté entre les mains du roi : plus de roi plus de serment ! La nouvelle mouture est connue sous le nom de « petit serment ». Elle peut sembler moins mauvaise de prime abord : « *Je jure d'être fidèle à la Nation, de maintenir de tout mon pouvoir la Liberté, l'Égalité, la Sûreté des personnes et des propriétés, et de mourir s'il le faut pour l'exécution de la loi* ». ⁽²⁾

Moins mauvaise de prime abord car moins schismatique comme le signale Jean de Viguerie, mais pire en réalité car

plus hérétique.

Le nonce Mgr de Salomon déconseilla de le prêter. Rappelons également que des centaines de prêtres et de religieux sont morts martyrs pour ne pas avoir prêté de serment, celui-ci ou un autre. « *Or il (l'abbé Emery, ndlr.) prête le serment « liberté-égalité » le 11 septembre et il conseille de le prêter* ». ⁽³⁾

De la part d'un ecclésiastique, réputé pour son savoir, cette attitude est grave, car ce qui était attaqué en premier, à travers le foisonnement révolutionnaire, c'est bien la doctrine, les principes.

Il est vrai qu'à notre époque on ne se rend plus compte de l'importance des principes, de la doctrine, pourtant la religion est constituée de principes, et si de nos jours il y a si peu de religion c'est parce que les catholiques, clergé en tête, à force de les marchander ne savent même plus ce qu'est un principe. Accepter l'abandon d'un, puis de plusieurs de ces principes, c'est accepter la ruine de la religion. Les persécuteurs ne s'y sont pas trompés qui ne demandaient qu'une seule phrase ou qu'un seul geste aux martyrs en échange de leur vie sauve. Des milliers de vies contre un principe, contre un simple geste ! Ils ont refusé, car cet acte fait, il n'y avait plus de religion.

Il ne faut pas confondre ici la tolérance ou la prudence qui conduisait sous la révolution les prêtres à se cacher et à éviter d'affirmer publiquement la vérité, et l'approbation plus ou moins franche de l'erreur.

Lors du dernier événement que nous allons passer en revue, l'abbé Emery accepte de servir la république, et accepte également que soient dénoncés à sa vengeance sans pitié ceux de ses coreligionnaires qui pourraient refuser de franchir ce pas.

L'élaboration du concordat de 1801

Le rôle de l'abbé Emery dans ce concordat est important, quoique discret. Il était très écouté de Napoléon, conseilla les uns et les autres sur beaucoup de sujets et notamment sur le choix des nouveaux évêques, le concordat prévoyant le renouvellement de la quasi-totalité de l'épiscopat. Enfin l'abbé Emery forma le nouvel archevêque de Lyon, oncle du 1^{er} Consul : le cardinal Fesch, personnage dont le passé n'avait rien de très religieux et l'avenir pas davantage. ⁽⁴⁾

Nous ne voulons pas ici analyser ce concordat au point de vue religieux, mais voir de quelle manière il contient un abus d'autorité grave de la hiérarchie religieuse dans le domaine politique.

2) Jean de Viguerie, op. cit., page 121.

3) Jean de Viguerie, op. cit., page 122.

4) Sur ce sujet du concordat de 1801, et du rôle de l'abbé Emery dans son élaboration, on peut consulter, outre l'ouvrage de Jean de Viguerie, les ouvrages du Chanoine Leflon : *Monsieur Emery - l'église concordataire et impériale*, Bonne Presse, Paris 1946. Cet auteur a également écrit : *Monsieur Emery - L'Église d'Ancien Régime et la révolution*, Paris, 1944. Ce dernier livre est recommandé par Monsieur de Viguerie. Lire également Adrien Loubier : *Démocratie cléricale*, E.S.J.A. Villegenon, 1992.

La portée politique de ce concordat n'est pas seulement indirecte, ce qui serait inévitable, mais clairement contenu dans le texte de ce concordat : L'article 6 est le serment que les nouveaux évêques doivent prêter au premier consul, voici cet article : « *Les évêques, avant d'entrer en fonction, prêteront directement entre les mains du premier consul, le serment de fidélité qui était en usage avant le changement de gouvernement, exprimé dans les termes suivants : « je jure et promets à Dieu, sur les saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la constitution de la République française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au-dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique, et si dans mon diocèse, ou ailleurs j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au gouvernement.* »⁽⁵⁾

Notons bien qu'il ne s'agit pas là d'un article organique, c'est à dire rajouté par Napoléon après la signature du texte par le pape, mais bien du texte accepté et signé par la hiérarchie de l'Église en 1801.

1801 ! Cadoudal est guillotiné en 1804 ! 1801, plusieurs

régions de France continuent le combat de la fidélité malgré un épuisement certain dû aux persécutions dramatiques que tout le monde connaît. Épuisement mais pas disparition, car même en 1815 Napoléon dut laisser en Bretagne 25.000 soldats qui auraient pu transformer Waterloo en victoire pour Napoléon.⁽⁶⁾

Or du fait du concordat Cadoudal, Frotté, Sol de Gristolles se trouvent proscrits non seulement par le pouvoir civil mais même par les hommes d'Église qui ont juré à Dieu et sur les Évangiles de les dénoncer. Par ce serment les évêques sont les grands policiers de l'empereur chargés de lui indiquer la retraite des chouans. Pour ces hommes qui avaient tout sacrifié pour Dieu et le Roi, la tristesse fut grande de voir désavouer ainsi leur combat, avant de voir le premier consul sacré par le Pape.

Au-delà de cette tristesse il faut bien voir que ce serment est un abus de la part de la hiérarchie religieuse car elle n'a pas à se préoccuper des orientations politique prises par les Français. Louis Dimier nous rapporte les propos de Saint Pie X affirmant que de savoir si le gouvernement restaurateur de l'ordre (...) doit être la République, Orléans, Bonaparte (...) c'est une chose

où Rome n'a rien à dire, et qui ne regarde qu'eux seuls, catholiques et français.⁽⁷⁾

A partir du moment où les intérêts de la religion ne sont pas en cause, l'Église n'a pas à condamner une forme de gouvernement ni les efforts des Français pour y parvenir. Or ici c'est bien ce que font les évêques. Notons au passage qu'ils désapprouvent ainsi un combat pour une institution qui avait prouvé au cours des siècles son soutien à l'Église, que ce combat avait depuis plusieurs années reçu le soutien de milliers de clercs, que des centaines d'entre eux étaient morts dans ses rangs, et ceci pour soutenir une forme de gouvernement nouvelle qui malgré sa naissance récente a largement prouvé son opposition essentielle au catholicisme. Ainsi, si intervention il y aurait dû avoir de la part des évêques cela aurait dû être de désapprouver ce régime à **titre religieux**. Ils n'en ont pas eu le courage, pire, ils ont poignardé dans le dos ceux qui l'avaient. Loin de la fermeté d'un Monseigneur de Quelen, ou d'un Monseigneur Freppel.

Ces deux serments de la part de monsieur l'Abbé Emery montrent qu'à côté d'un zèle certain pour la religion il avait une confiance limitée dans les principes, il a très vite jugé les principes de la révolution incon-

5) Joël Morin, Emmanuel Vicart, *Le Pape Pie VII précurseur de Vatican II ?*, Diazo, Saint-Malo, 1998.

6) Even Erlannig : *La Résistance bretonne à Napoléon Bonaparte 1799-1815*, D.U.C./Albatros, 1986. Historien de métier patient et rigoureux, le regretté Even Erlannig est un des meilleurs historiens de la chouannerie. Notons que ce dernier livre est dédié « aux Cœurs de Jésus et de Marie ... et à **Sainte Thérèse de Lisieux et à ses sœurs, petites-filles du capitaine Pierre Martin officier du général de Sol qui commanda en chef l'Armée catholique de Bretagne, en 1815** ».

7) Abbé Emmanuel Barbier : *Cas de conscience – les catholiques français et la république*, Éditions Saint Rémi, BP 80, 33410 Cadillac, page 416, reprint de l'éditions de Paris, P. Lethielleux libraire éditeur, sans date.

tournables, il a bien vite tenu pour gouvernement établi un gouvernement usurpateur, et il n'a pas hésité à s'allier de manière très étroite à ce gouvernement.

Conclusion

En conclusion nous insistons sur l'importance qu'il y a à connaître ces faits. Pourquoi aujourd'hui rappeler ces erreurs ? Pourquoi alors que tant d'hommes cherchent à nuire à l'Église,

en ressassant les erreurs de certains hommes d'Église dans l'histoire, remettre en cause l'image positive dont bénéficiait un prêtre zélé ?

Parce que ce prêtre a eu une attitude qui s'apparente fort à une erreur mortelle que les décennies suivantes appelleront « Libéralisme ».

Parce que cette attitude qui consiste à baisser le pavillon de nos principes devant ceux

de la subversion est une des causes de la crise de l'Église. Bien des clercs, qui ne baissent pas le pavillon des principes religieux, baissent, à la place des fidèles, le pavillon des principes politiques.

Parce que aujourd'hui plus que jamais nous sommes influencés ou victimes de cette erreur et de ce comportement.

Coetro



L'héroïsme, idéal désuet, voire déplacé

Il se trouve que, par nature, ou par définition, comme vous voudrez, le héros tragique est confronté à une destinée peu commune qui le plonge dans une situation complexe et ... tragique ! On est alors en droit d'attendre de lui une attitude absolue, c'est-à-dire héroïque, tant il est vrai que le héros tragique quel qu'il soit, après avoir réfléchi, fixé de façon précise le but poursuivi et les moyens de l'atteindre, se doit de tenir sa résolution coûte que coûte, dût-il encourir pour cela les pires souffrances physiques ou morales. C'est le cas me semble-t-il de tous les héros de notre littérature tragique, à commencer par ceux de l'Antiquité.

Cette soif d'absolu, qui est le cœur même de l'héroïsme est entièrement à sa place dans notre littérature chrétienne : il s'agit alors de soif de sainteté. La nature humaine ayant ses faiblesses, le héros tragique, si l'auteur veille à n'en point faire un demi-dieu mais bien un homme complet, donc imparfait, est tenté par certaine exagération due le plus souvent à son orgueil ; c'est là le défaut que les Anciens craignaient par-dessus tout et qui appelait la colère des dieux : la démesure.

Ainsi peut-on dire de l'Antigone d'Anouilh qu'elle fait preuve d'une certaine démesure parce qu'elle agit par elle-

même avant d'agir pour les dieux, ce qui n'est pas le cas de celle de Sophocle. Celle-ci au contraire est parfaitement équilibrée si bien que, comme il a souvent été dit, chrétienne, elle eût été sainte. Il nous faut admirer chez les Anciens cette idée si nette et si juste de l'absolu, que le génie de leurs auteurs tragiques a su admirablement mettre en valeur. Pour garder le même exemple, Sophocle met en lumière cette vertu d'Antigone en lui donnant pour sœur le personnage d'Ismène. Celle-ci représente l'opinion du commun des mortels, ceux qui prônent la « raison », la « prudence », la « discrétion », sans vouloir comprendre que certains principes ne tolèrent aucune demi-

mesure, que la justice ne peut s'acoquiner avec l'erreur, que la volonté divine est supérieure à toute loi humaine.

C'est d'avoir compris la hiérarchie des valeurs et la suprématie des principes fondamentaux qui régissent toute vie humaine que naît l'héroïsme.

Or, les termes de héros, d'héroïsme, en se banalisant comme aujourd'hui ont perdu du même coup leur profondeur avec leur prestance. Mourir pour accomplir la volonté des dieux, haïr le crime envers et contre tout, n'est plus compris par la plupart de nos contemporains, bien plus,

n'est plus compréhensible. Dans une civilisation où rien n'est profond, rien n'est durable, l'Absolu ?... à d'autres ! Il est des professeurs d'université qui, de la meilleure foi du monde, expliquent l'*Antigone* de Sophocle en présentant Ismène comme la véritable héroïne, celle qui est « équilibrée », « mesurée » ! Il est de futurs professeurs de littérature qui pensent de même et enseigneront de même.

Si l'héroïsme chrétien ou même naturel, n'est plus un idéal enviable ni admirable,

que reste-t-il ? Ce qui manque cruellement à notre époque, ce qui fait défaut à la jeune génération (je ne saurais juger les autres), c'est la notion même des principes supérieurs qui doivent régir une vie, la fidélité à ces principes. Savoir vivre pour des principes, ce n'est pas de la tragédie cela, mais de l'héroïsme, oui !

Catholiques et monarchistes, quelle raison avons-nous de vivre si ce n'est pour défendre nos principes : sachons alors être héroïques !

Isabelle de Traisianec

Livres reçus

Un soupçon d'imprévu :

(Gabrielle Cluzel, Éditions Clovis, BP 88, 91152 Étampes cedex) :

une critique littéraire sera faite dans le prochain numéro de *La Gazette Royale*.



Mon journal de sage-femme : « ma vie pour 2 283 enfants »

(Lisbeth Burger, Éditions de Chiré, BP 1, 86190 Chiré en Montreuil.)

Cet ouvrage dont la première parution remonte au début du XX^{ème} siècle, a connu ensuite quarante éditions !

Son auteur, Lisbeth Burger, était une sage-femme autrichienne qui a exercé son art à la fin du XIX^{ème} et au début du

XX^{ème} siècle en mettant au monde 2 283 enfants ! Elle a regroupé ici récits et anecdotes en un merveilleux livre qui n'est ni un manuel de médecine, ni un ouvrage scientifique, pas davantage un traité de morale.

Cet ouvrage est tout simplement un magnifique hymne à la vie, à opposer à la néfaste culture de mort qui ne cesse de se répandre de nos jours. Un hymne qui s'adresse à des milliers d'âmes chancelantes, égarées ou inquiètes qui y trouveront nombre de sujets délicats traités avec le plus grand tact et présentés avec une charité compréhensive. Malgré son âge, ce recueil n'a pas pris une ride et reste de la plus brûlante actualité.



Actualité et présence de Charles Maurras (1868 – 1952). Tome II : l'altissime au service de la France et de l'Église.

(François Marie Algoud, Édition de Chiré, BP 1, 86190 Chiré en Montreuil.)

Si de nombreux témoignages vécus ont été publiés sur le maître de l'Action française, ils n'ont jamais été rassemblés pour leur essentiel comme dans cet ouvrage.

Ce travail de François Marie Algoud sur « l'altissime » - ainsi qualifié par deux écrivains : Jacques Bainville et René Benjamin - permet de mieux connaître ce personnage.



Revue de presse

DRAC

(Défense et renouveau de l'action civique, et Droits du religieux ancien combattant, 8 bis rue Vavin, 75006 Paris. Adresse du site :

<http://www.drac.ligue.org>).

Le numéro 217 nous donne les discours des trois finalistes de la coupe d'éloquence. Cette coupe organisée par la DRAC s'adresse aux élèves des écoles désirant y participer. Le sujet cette année portait d'un propos de J. Kennedy : « *Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour votre pays.* »

Le Lien Légitimiste

Vive le Roi ! Quand même ! (Gérard de Villèle, 10 place Foire le Roi, 37000 Tours).

Nous n'avons pas pu rendre compte de la parution du numéro 1, ne l'ayant pas reçu. Ce numéro 2 de mars – avril 2005, relate en première page la présence du Duc et de la Duchesse d'Anjou aux obsèques du pape Jean-Paul II. Au sommaire :

Éditorial d'actualités : au goût du jour par Jacques Rolain ; *Le malentendu souverainiste* par Claude Rousseau ; *Comment Charles III, dit le Simple, mort à Péronne en 929, mourut une seconde fois à St Malo en août 1944...* par Anne-Marie Esnoul ; *De Jules Verne aux maîtres musulmans* par Dominique Picard.

Bulletin de la famille

La Rochejaquelein

(M. et Mme I. Bergeron, Bois-corbeau, 44640 Cheix en Retz) : n° 15, année 2005.

C'est toujours avec grand plaisir que nous recevons ce bulletin annuel qui rend compte de la vie de cette association familiale. Nous avons apprécié le mot de la Présidente, Madame Marie-Yolande de Durat sur le bien et le mal à notre époque : « *le mal est toujours présent, mais est-ce le même ?* »

Institut de

la Maison de Bourbon :

bulletin d'informations n° 35 (printemps – été 2005) : 81 avenue de La Bourdonnais – 75007 Paris.

Ce numéro relate la présence de Monseigneur Louis et de la Princesse Marguerite-Marie, duc et duchesse d'Anjou, aux obsèques du Pape Jean-Paul II, ainsi que l'entretien accordé par le Prince Louis, à la revue espagnole *Tiempo* le 18 avril dernier.

La Blanche Hermine

(n° 48, mai-juin 2005 – FBL, BP 10307 Rennes cedex 7.)

Dans l'éditorial : *Ne pas abdiquer*, Pierre Valancony conclue : « *On me dira : « oui, mais vous êtes peu nombreux et la restauration monarchique demande beaucoup d'efforts, beaucoup de sacrifices. » Il*

*souffle dans l'air comme un vent de renoncement au bien, d'acceptation fatidique du pire. L'aveu n'est pas une excuse. Il est temps de se ressaisir. La fatalité n'a pas sa place chez les enfants de Dieu et n'oublions pas la devise de Guillaume le Taciturne : « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre et de réussir pour persévérer ». La suite du sommaire : *Une tragédie bien ficelée. La République française ? Un complot permanent. Par delà les ombres portées sur notre temps, retrouver la vérité. Choses et autres sur Jean Meschinot. La Bretagne Catholique : Dans l'ancien évêché de Dol, une paroisse oubliée : Vildé-Bidon. Histoire de Bretagne : De l'union personnelle à l'union réelle du Duché de Bretagne. La Contre-révolution en œuvre : Julien Saucet à la Guyomarais (II).**

La Durbelière

(Jean-Louis Caffarel, Sept Lys, 13 avenue du Mal Leclerc, 77230 Dammartin en Goële.)

Au sommaire du n° 90 (mars / avril / mai 2005) : *Paris (et par la pensée, dans tous les foyers de nos fidèles lecteurs...), le dimanche 8 mai 2005. Chronique de Judas Maccabée ou : la mission magnifique du prêtre ! Mise au point !*

Lectures Françaises

(SA D.P.F, BP 1, 86190 Chiré en Montreuil) :

Au sommaire du n° 577 de

“Lisez, faites lire ce journal autour de vous”

mai 2005 :

Constitution européenne : le pouvoir de dire oui, la compétence pour dire Non. De Coudenhove-Kalergi à Giscard-Chirac : une constance. Le temps d'antenne entre le oui et le non. Le racisme anti-Blanc, dernière découverte de la gauche médiatique. Les marchés publics d'Ile-de-France. Un catalogue de livres pour répondre à la désinformation.

Lecture et Tradition

(BP 1, 86190 Chiré-en-Montreuil.)

Au sommaire du n° 338 d'avril 2005 :

Deux rééditions pour « l'année de l'Eucharistie » : la réforme liturgique anglicane, de Michael Davies ; Bref examen critique du Nouvel Ordo Missae, des cardinaux Ottaviani et Bacci. Le cardinal Ottaviani et Loublande. La réforme liturgique anglicane. Michael Davies et The Remnant. Apropos. Legenda : le monde du livre et l'édition.

Civitas

(20 place de la Chapelle, 75018 Paris.)

N° 15, mars 2005 :

Analyse politique. Géopolitique, l'Égypte ou le canal de tous les dangers. La méthode d'analyse géopolitique (première partie). Groupes réducteurs et noyaux dirigeants. Lectures : Sonis, un chevalier du Christ ; Le catholicisme social en France ; De la croix de fer à la potence ; la réforme. Définitions : la finalité. Le mariage, communauté d'amour entre deux personnes. Développement durable : entre marketing et bons sentiments, un avatar de la dialectique libérale.

Nécessité de la doctrine sociale de l'Église. Civitas Élus locaux : Civeloc contre l'homofolie.

Bulletin des Amis

de saint François de Sales

(CP 2016, CH – 1950 Sion 2.)
Au sommaire du n° 127 (mai-juin 2005) :

Le suicide de Luther. Confiance et Confession. Le rêve des imams : conquérir Rome. La reconnaissance de l'Islam en France. l'Église et la Franc-maçonnerie. Ce baptême est-il encore catholique ?

Documentation sur la Révolution dans l'Église.

(Avv. G. Romualdi, via Caimi 68, 23100 Sondrio, Italie.)

Dans le numéro 5, sont abordés des textes sur : *La révolution anti-Mariale, la judaïsation de l'Église, l'œcuménisme, l'égalitarisme, la voie moyenne entre la vérité et l'erreur, le renoncement irréversible à la Royauté Sociale, la liberté de conscience, changement de la doctrine de la Primauté.*

Courrier de Rome,

Si si no no

(BP 156, 78001 Versailles Cedex.)

Dans le n° 278 de mai 2005 : « Ils m'ont haï sans raison » en marge des énièmes injustes accusations portées récemment contre Pie XII. Les évêques et la politique à propos de récentes polémiques (accusations injustifiées à l'égard du cardinal Ruini. La conception laïque de l'État a détruit la morale. État et l'Église distincts dans la fin

première mais non séparés dans la fin dernière. Les évêques ne devraient pas s'occuper de la politique courante). L'œcuménisme, piège mortel pour l'Église, encore à propos du livre du Prof. Georg May, Les religions non chrétiennes (1^{ère} partie). L'Église ne peut pas pactiser avec un monde qui a refusé le Christ (Pie IX). Semper infideles : Évêques d'hier, évêques d'aujourd'hui ! Ceux-là, en appelant mal ce qui est mal, christianisèrent le monde ; ceux-ci, en appelant bien ce qui est mal, sont en train de le déchristianiser à la base !

Le sel de la Terre

(Couvent de la Haye aux Bons-hommes, 49240 Avrillé.)

Sommaire du n° 51 – hiver 2004 – 2005 :

L'immaculée Conception dans le plan de la Providence. Catéchisme de la crise dans l'Église : l'œcuménisme. L'étrange théologie de Jean-Paul II : l'encyclique Dives in misericordia (III). Existe-t-il une contre-Révélation primitive ? Comment Bossuet dirigeait les âmes. Manière courte et facile de faire oraison. La modestie chrétienne : aujourd'hui : les remèdes. La sainteté en famille : télévision et éducation. Le père Fahey, pourquoi ? Les six points du père Fahey et une application concrète. Bibliographie commentée du père Fahey. Textes du père Fahey : Apologia pro vita mea ; notre combat (extraits de The Mystical Body end the reorganization of society). Les "trois saintes" d'Isabelle la Catholique. Le congrès de Rimini. Bossuet, maître spirituel. La Porte du Ciel.

Camp de formation légitimiste 15^e édition

du dimanche 17 juillet (18 heures) au vendredi 22 juillet (10 heures)

Vous n'êtes pas un témoin passif.

L'agitation républicaine vous exaspère et vous ne pouvez pas vous résigner au déclin de la France. Vous comprenez qu'il ne vous est pas possible de rester témoin passif de cette vaste entreprise de liquidation d'héritage. Un temps, vous avez peut-

être fait confiance et accorder votre « délégation de pouvoir » à un « leader » qui allait instituer une bonne république et sauver les meubles. Ou, rejetant les compromissions et pour agir selon la doctrine sociale de l'Église, avez-vous cru bon de rejoindre un parti catholique qui tente d'in-

venter une cité nouvelle ?

Aujourd'hui, malgré ou à cause des assauts victorieux de la Révolution, vous voulez travailler à la reconquête. Vous savez qu'en France seule la monarchie légitime peut offrir un avenir à notre pays, un avenir digne de son passé, un avenir fidèle aux promesses de son

***Pour aider ce journal : abonnez-vous !
Si vous aimez ce journal, faites le lire et faites
abonner vos amis.***

baptême. Vous souhaitez mieux comprendre cette légitimité pour la faire mieux connaître autour de vous.

Former d'authentiques défenseurs de la Cité.

Participez au Camp Chouan de l'Union des Cercles Légitimistes de France. Véritable école du légitimisme, disposant d'un encadrement sûr, solide et expérimenté, le Camp a pour ambition de former d'authentiques défenseurs de la Cité, autonomes et responsables, capables d'exposer clairement la doctrine légitimiste, de déceler et de s'opposer aux erreurs propagées aujourd'hui par la Révolution, de prendre progressivement des responsabilités dans les cercles légitimistes et dans la société.

Spécialisé jusqu'à présent dans la formation des jeunes, le Camp s'ouvre désormais à tous.

Chaque jour, le temps de travail est harmonieusement réparti entre conférence, exposés et initiation au travail en groupe d'étude pour les nouveaux ou approfondissement de points de doctrine pour les 'anciens'.

Modalités pratiques

Le Camp se déroule en Bretagne, à 25 Km de Rennes, dans un centre communal d'accueil agréé « Jeunesse et Sports », vaste ensemble fonctionnel répondant à tous les critères de sécurité dans un cadre calme et agréable.

Transport possible gare SNCF Rennes – Camp (préciser les heures d'arrivée et de départ)

Participation aux frais :

1 - Hébergement (dortoirs – camping) et repas au centre communal : **82 euros.**

2 - Hébergement et repas à l'extérieur - frais fixes : **30 euros** – autres frais : consulter la F.B.L.

Renseignements et inscriptions auprès de la F.B.L. (B.P. 10307, 35703 Rennes cedex 7 – ☎. 08 71 31 10 40 – fed.bretonnelegitimiste@wanadoo.fr .

A la demande d'inscription, joindre un acompte de **30 euros**. Pour les enfants mineurs, une autorisation parentale est exigée.

Bourses d'études

Pour faciliter la participation d'un plus grand nombre, aidez financièrement les jeunes en participant généreusement aux bourses d'études.

Dons « bourses d'étude » à adresser à l'U.C.L.F., château de Bonnezeaux, 49380 Thouarcé, (CCP La Source 747 47 M) ou à la F.B.L.

Bulletin d'inscription au camp chouan

à adresser, avec règlement ou acompte de 30 euros, à
Fédération Bretonne Légitimiste (B.P. 10307, 35703 Rennes cedex 7)
Merci de vous inscrire dès que possible
(hébergement limité)

M. Mme Mlle

Prénom Nom Age ⁽¹⁾

Adresse

Code postal Ville

téléphone Courriel

- s'inscrit au Camp Chouan de l'Union des Cercles Légitimistes de France, du 17/07/05 au 22/07/05.
- souhaite être hébergé et prendre ses repas au Centre (dans la limite des places disponibles, les places de dortoirs sont réservées prioritairement aux plus jeunes).
- arrivera par le train, en gare de Rennes (Nous informer avant le 15 juillet de l'heure d'arrivée).
- verse la somme de :
- je ne peux pas participer au Camp, mais je désire participer au fonds d'entraide en versant la somme de :

(1) Si vous avez moins de 18 ans à l'ouverture du Camp, joindre une autorisation écrite de vos parents

Signature

« Je vois que, dans nos assemblées publiques, s'il s'agit de délibérer sur une construction, on fait venir des architectes pour prendre leur avis sur les bâtiments à faire ; s'il s'agit de construire des vaisseaux, on fait venir des constructeurs de navires et de même pour tout ce qu'on tient susceptible d'être appris et enseigné ; mais si quelque autre se mêle de donner des conseils, sans être du métier, si beau, si riche, si noble qu'il soit, on le raille et on le siffle.

Si au contraire, il faut délibérer sur le gouvernement de la cité, chacun se lève pour donner des avis, charpentier, forgeron, cordonnier, marchand, armateur, riche ou pauvre, noble ou roturier indifféremment, et personne ne leur reproche comme aux précédents, de venir donner des conseils. »

Platon, Protagoras (427/347)

Activités

Samedi 9 juillet 2005 : Haget-mau (40700) Cercle Henri IV.

12 h 30 : Repas au restaurant « Le Jambon », avenue Carnot.

- Conférence donnée par **Patrice de la Condamine** : « *la France, ses drapeaux et ceux de ses provinces* ».
- Projet de création du cercle légitimiste 'Landes' parrainé par le cercle Henri IV.

Renseignements et inscription auprès du cercle Henri IV – Castel Béarn, 64270 Salies de Béarn. Tél. : 05 59 65 07 61. www.cercle-henri4.com

Du 27 juillet au 31 juillet 2005 : XIII^e Université d'Été Légitimiste – Renseignements et inscriptions : Guy de Bellecourt-Montfort : tél. : 02 41 82 72 03.

Du 24 août au 28 août 2005 : XII^e Université d'Été du Mans – Renseignements et inscriptions : Centre d'Études Historiques, BP 51403, 37014 Tours cedex 1.

Judi 25 août 2005 : Fête de la Saint Louis en Alsace, à Strasbourg – Renseignements auprès de l'IMB, tél. : 01 45 50 20 70. Tous les lecteurs alsaciens de *La Gazette Royale* sont invités à participer à cette manifestation

qui doit être l'occasion de faire se rencontrer tous les légitimistes alsaciens.

Judi 25 août 2005 : Cercle Henri IV : Fête de la Saint-Louis
10 h 30 – Messe à Clermont
Repas et animation chez « Les Amis Blancs », Dax.
Cercle Henri IV – Castel Béarn, 64270 Salies de Béarn. Tél.: 05 59 65 07 61. www.cercle-henri4.com

Samedi 3 et dimanche 4 septembre 2005 : Journées Chouannes de Chiré.
Renseignements : D.P.F. : BP 1, 86190 Chiré en Montreuil, tél. : 05 49 51 83 04.

Samedi 10 et dimanche 11 septembre 2005 : 93^e Pèlerinage légitimiste à Sainte-Anne d'Auray.

Le rendez-vous annuel des légitimistes, sous la protection de sainte Anne, en hommage au Comte de Chambord et à tous ses successeurs légitimes. F.B.L., (B.P. 10307, 35703 Rennes cedex 7 – ☎. 08 71 31 10 40. fed.bretonnelegitimiste@wanadoo.fr



Dimanche 16 octobre 2005 : Cercle Henri IV.

Messe en mémoire de Marie-Antoinette.

Cercle Henri IV – Castel Béarn, 64270 Salies de Béarn. Tél. : 05 59 65 07 61. www.cercle-henri4.com

Samedi 12 novembre 2005 : Réunion des responsables des associations légitimistes de France.
U.C.L.F. : uclf.@worldonline.fr

Toute l'année :

Cercle Légitimiste de la Bresse : réunions mensuelles. Renseignements auprès de M. et Mme Rigoir, 34 Av. Alphonse Baudin, 01000 Bourg en Bresse.

Cercle Légitimiste Duchesse de Berry : réunions et conférences. Renseignements auprès de M. Bruno-Marie Rochet, 3 Passage des Docteurs Charcot, 42240 Unieux.

Cercle Légitimiste Henri de la Rochejacquelin, 154 Route de Strasbourg, 69140 Rillieux la Pape.

Cercle Légitimiste du Poitou : réunions mensuelles, tél. : 06 26 56 96 38.

Aux stands de nos associations

Quelques objets souvenirs, témoignages de la monarchie ou de nos provinces

- Stylo Parker – porte-clef - vitrail 10 cm x 18 cm – drapeau 90 cm x 150 cm fond bleu \ 16 fleurs de lys or ou fond blanc \ 16 fleurs de lys or - poster de Louis XVI 29 cm x 42 cm – pin's - proposés par le **cercle Henri IV** (Castel Béarn, 64270

Salies de Béarn. Tél. : 05 59 65 07 61 – exposition sur le site : www.cercle-henri4.com).

- Kroaz Du, l'authentique drapeau breton (à chaque envoi est joint l'histoire du drapeau breton)

- en auto-collant (6 x 8 cm),

- en coton doublé (12 x 18 cm - 37 x 47 - 80 x 120) - proposés par la **Fédération Bretonne Légitimiste** (F.B.L. B.P. 10307, 35703 Rennes cedex 7 – ☎. 08 71 31 10 40.

fed.bretonnelegitimiste@wanadoo.fr.

Information non disponible

Sommaire

<i>Déclaration de Mgr Freppel</i>	<i>p. 1</i>
<i>Le casse-tête du nucléaire iranien</i>	<i>p. 2</i>
<i>Ils ont écrit</i>	<i>p. 3</i>
<i>Sites internet à visiter</i>	<i>p. 3</i>
<i>Nouveau prix de l'abonnement à parti du 1^{er} juin 2005</i>	<i>p. 4</i>
<i>La chapelle du cimetière des martyrs d'Yzernay</i>	<i>p. 4</i>
<i>France – Liban</i>	<i>p. 5</i>
<i>Après le « Non » français à la constitution européenne</i>	<i>p. 6</i>
<i>Appel à S.A.R. Louis, duc d'Anjou</i>	<i>p. 6</i>
<i>Entretien de Monseigneur le Prince Louis de Bourbon, Duc d'Anjou</i>	<i>p. 7</i>
<i>Weygand</i>	<i>p. 8</i>
<i>Les rois de France</i>	<i>p. 12</i>
<i>Cadeau de mariage</i>	<i>p. 13</i>
<i>L'abbé Emery libéral ?</i>	<i>p. 14</i>
<i>L'héroïsme, idéal désuet, voire déplacé</i>	<i>p. 17</i>
<i>Livres reçus</i>	<i>p. 18</i>
<i>Revue de presse</i>	<i>p. 19</i>
<i>Camp de formation légitimiste 15^e édition</i>	<i>p. 21</i>
<i>Bulletin d'inscription au camp chouan</i>	<i>p. 22</i>
<i>Activités</i>	<i>p. 23</i>
<i>Aux stands de nos associations</i>	<i>p. 23</i>
<i>Carnet du jour</i>	<i>p. 24</i>

Abonnement - secrétariat

*Afin de ne pas surcharger le travail de secrétariat, nous remercions les lecteurs de **La Gazette Royale** de bien vouloir renouveler spontanément leur abonnement, sans attendre de lettre de rappel.*

Chacun peut connaître la date d'échéance par l'étiquette adresse sur laquelle figurent l'année et le mois ; exemple : 2005/06 signifie que cet abonnement est terminé en juin 2005.

Si toutefois vous constatez une erreur quant à la date d'échéance, vous nous rendriez service en nous la signalant.

Les (ré)abonnements sont à libeller à l'ordre de l'U.C.L.F. et à adresser à :

U.C.L.F.,

M. Hugues Saclier de la Bâtie

Château de Bonnezeaux

49380 Thouarcé.

Tél. : 02.41.54.16.89

Abonnement normal : 10,00 euros

Abonnement étranger : 11,50 euros

Abonnement de soutien : 20,00 euros

C.C.P. La Source 747 47 M

Imprimé par : association Union des Cercles Légitimistes de France.

Président : Hugues Saclier de la Bâtie.

Vice-président : Pierre Coëtquen.

Directeur de la publication : H. Saclier de la Bâtie.

Responsable de la rédaction : Ch. de Russon.

UCLF : Château de Bonnezeaux, 49380 Thouarcé.

Dépôt légal : juin 2005

courriel : uclf.@worldonline.fr